

Inauguration d'une résidence de 74 logements sociaux réalisée par Azur Provence Habitat à la Roquette-sur-Siagne (06)

André Roatta, maire de la Roquette-sur-Siagne, et Jean-Pierre Sautarel, Directeur général d'Azur Provence Habitat (APH), ont inauguré ce jour la "Résidence de Lérins", une opération de 74 logements sociaux (59 PLUS et 15 PLAI).

La résidence, située avenue de la République, à 1km du centre-ville, a été réalisée sur un terrain de 6 000 m² acquis auprès du promoteur Kauffman & Broad qui réalise à proximité un programme de maisons individuelles. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du « Pacte Foncier 06 » visant à développer l'offre de logements à loyers accessibles, répond à la forte demande en logements dans les secteurs grassois et cannois.

La Résidence de Lérins est constituée de quatre immeubles de 3 et 4 niveaux (R+3 et R+4), regroupant 74 appartements (37 T2, 32 T3, 4 T4 et 1 T5). Elle propose en sous-sol 86 places de stationnement, en plus des 63 places extérieures. Conçue par l'architecte Renaud d'Hauteserre, la résidence s'intègre parfaitement dans son environnement de la vallée de la Siagne : les façades sont traitées en enduit frotté fin de couleur ocre-beige, gris-blanc cassé, les toitures sont quant à elles recouvertes de tuiles rondes de coloris rouge.

Économiques en énergie, les logements répondront aux exigences de la certification Habitat & Environnement Profil A et du label Qualitel Très Haute Performance Énergétique (THPE) 2005, garantissant aux locataires confort et maîtrise des charges. Le chauffage est assuré par des micro-chaufferies au gaz à condensation et la production d'eau chaude sanitaire bénéficiera des apports énergétiques de capteurs solaires installés sur la toiture des immeubles.

- **Coût de réalisation** : 9,19 millions d'euros
- **Financement** : subventions de l'État (978 697 €), de la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence (555 000 €), du conseil général (429 200 €), du ministère de la Justice (120 000 €), du SRIAS (270 000 €) et de Solendi, Collecteur d'Action Logement (510 000 €) ; prêts de la Caisse des Dépôts et Consignations (6,33 M€).
- **Loyers (montants hors charges et hors parking) :**
 - T2 (47 m²) : PLAI 304 € ; PLUS 338 €
 - T3 (65 m²) : PLAI 380 € ; PLUS 429 €
 - T4 (83 m²) : PLAI 463 € ; PLUS 520 €
 - T5 (101 m²) : PLUS 604 €
- **Réservataires** : préfecture (22 logements), CAPAP (22 logements), ministère de la Justice (4 logements), SRIAS (9 logements), Solendi (17 logements).

A propos d'Azur Provence Habitat : Avec 2 300 logements, la société est un acteur de référence du logement social en région PACA. Elle a pour objectif la construction de 3 000 nouveaux logements en 10 ans. APH, filiale de 3F, compte parmi ses actionnaires la ville de Grasse et la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence.

A propos de 3F : 3F constitue le pôle immobilier du Groupe Solendi. Composé d'Immobilière 3F, société mère, et de 13 Entreprises sociales pour l'habitat (ESH), 3F gère 188 000 logements sociaux, foyers et commerces, dont plus de 128 000 en Ile-de-France. 3F est engagé dans une politique active de développement durable avec des constructions neuves bénéficiant du label BBC et certifiées Habitat & Environnement profil A. 3F participe aussi à la politique de rénovation urbaine au travers de 56 opérations dans toute la France.

Contacts :

Relations presse 3F :
Marc Nilot - 06 12 06 34 05

Direction de la communication externe 3F :
Florence Lugnier - 01 40 77 17 25
E-mail : florence.lugnier@groupe3f.fr